

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale de l'aviation civile
Direction des services de la navigation aérienne

Arrêté du 24 septembre 2026

fixant la liste des candidats autorisés, au titre de l'année 2026, à passer l'épreuve de l'examen en vue de l'obtention de la 2^{ème} qualification du corps des Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

NOR : TRAA2624931A
(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre des transports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 93.622 du 27 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2009 modifié portant qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Vu la note n° 26.9 DSNA/DSR/SDRH/FT du 17 mars 2026 ouvrant au titre de l'année 2026 l'examen de la 2^{ème} qualification des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Article 1^{er}

Les 53 candidats dont les noms suivent sont autorisés à passer les épreuves orales et écrites en vue de l'obtention de la 2^{ème} qualification du corps techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ouvert au titre de l'année 2026 :

Qualité	NOM USUEL	Prénom	Grand service à la date de l'examen	Lieu d'affectation à la date d'inscription
Monsieur	ALBERGHINI	Patrice	DTA	Biscarrosse
Monsieur	BACHIR BOUADJRA	Djamel	DSAC	Nice
Monsieur	BAHI	Kamel	DSAC	Paris
Monsieur	BEAUVAIS	Alexis	SG	Lyon
Monsieur	BOISSIERE	Emmanuel	DSAC	Aix
Monsieur	BOTTLAENDER	Théo	DSNA	Muret
Monsieur	BOULKHEMAIR	Ichem	DTA	Bonneuil
Monsieur	BRAÏDA	Vivien	DSAC	Paris
Monsieur	BROUCKE	Benoît	DSNA	Reims
Monsieur	CARDILLO	Jean-Marie	DSNA	Roissy
Monsieur	CARNINO	Laurent	DSAC	St Denis
Monsieur	CAVOIZY	Mathieu	DSNA	Roissy
Monsieur	COSTA	Paul	DSNA	Aix
Monsieur	DABE	Yann	DSNA	Athis-Mons
Monsieur	DELAUNAY	Laurent	DSNA	Saint Pierre
Monsieur	DELIRANT	Bruno	SG	Toulouse
Madame	DENIS	Violette	DSAC	Paris
Madame	DEPERTHES	Elisabeth	DSNA	Reims
Monsieur	DUVAL	Lucas	DSNA	Lille
Monsieur	FERRIOL	Romuald	DSNA	Aix
Monsieur	FRECHE	Thomas	SG	Toulouse
Monsieur	FRISON	Quentin	DSNA	Perpignan
Madame	GAIN	Fatsiha	DSNA	Reims
Monsieur	GELDER	Martin	DSNA	Toulouse
Monsieur	GILBERTON	Frederick	DSNA	Rennes
Monsieur	GOODRICH	Joseph	DSNA	Nîmes
Monsieur	GRANIER	Philippe	DSNA	Toulouse
Madame	HENRY-MAOUCHE	Oureda	DSAC	Lyon
Monsieur	HOAREAU	Yves	DSAC	St Denis
Monsieur	KAST	Laurent	DSAC	Bordeaux
Monsieur	KROLIKOWSKI	Rudy	DSNA	Reims
Monsieur	LAPEYRERE	Romain	DTA	Toulouse
Madame	LE GOFF	Elise	DSAC	Paris
Monsieur	LERAULT	Benjamin	DSNA	Reims
Monsieur	LHEUREUX	Davy	DSNA	Bordeaux
Monsieur	MACHABERT	David	DSNA	Bergerac
Madame	MARCHYLLIE	Marick	DSNA	Bordeaux
Monsieur	MARTIN	Philippe	DSNA	Nice
Monsieur	MAXCH	Valentin	DSNA	Perpignan
Monsieur	PELLENNEC	Ludovic	DSAC	Athis-Mons
Monsieur	PHILIPPE	Arnaud	DSNA	Toulouse
Monsieur	PINTUS	Julien	DSNA	Perpignan
Monsieur	PLOTON	Cyril	DSAC	Strasbourg
Monsieur	PRACH	Pierre-Antoine	DSAC	Bordeaux
Monsieur	QUESTE	Barthélémy	DSAC	Bordeaux

Madame	REMY	Cindy	DSAC	Athis-Mons
Monsieur	ROBINET	Joël	DSNA	Point à Pitre
Madame	ROUILLE	Sarah	DSAC	Toulouse
Monsieur	ROUMAILHAC	Adrien	DSNA	Bordeaux
Monsieur	ROUSSEAU	Christophe	DSNA	Bordeaux
Monsieur	SANDFORD	Vaea	SEAC PF	Tahiti
Monsieur	SECONDY	Jean-Michel	DSNA	Athis-Mons
Monsieur	TUAFATAI	Jean-Yves	SEAC WF	Wallis

Article 2

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 24 septembre 2026

Pour le ministre et par délégation,
Le Sous-Directeur des Ressources Humaines

Philippe Gonzalez